

Du 8 au 10 avril 2026

# Quels leviers pour un accès égalitaire au logement décent ?

Organisé pour la CGT Bretagne

## Contenu et objectifs

Le logement est reconnu comme un droit fondamental humain et pourtant, l'accès au logement décent est de plus en plus contraint pour les ménages en France. Dans ce contexte, à partir d'une approche pluridisciplinaire, cette formation a pour objectif de dresser un état des lieux du service public du logement, des politiques de la ville et la rénovation urbaine. Alors que le logement est une dépense incompressible qui occupe une part croissante dans le budget des ménages, il s'agit également d'éclairer les conditions de logement et la manière dont les organisations syndicales peuvent se saisir de cette question.

## Mercredi 8 avril

### 9h00-9h30 Présentation et accueil des stagiaires

### 9h30-12h30 Le service public du logement : un état des lieux

Benjamin Berthon, membre du collectif Nos Services Publics

### 12h30-14h00 Déjeuner

### 14h00-17h30 Les politiques de la ville et la rénovation urbaine

Solène Gaudin, Maître de conférences en géographie (Université Rennes 2), directrice du Laboratoire ESO-Rennes UMR CNRS 6590

## Jeudi 9 avril

### 9h00-12h30 Le lien emploi-logement : quelles modalités de prise en charge syndicale ?

....Jules-Mathieu Meunier, chercheur en urbanisme, membre associé au Lab'Urba (Université Paris-Est Créteil)

### 12h30-14h00 Déjeuner

### 14h00-17h30 Cherté et crise du logement

....Pierre Concialdi, économiste, chercheur associé à l'IRES

## Vendredi 10 avril

### 9h00-11h30 Intervention syndicale

....Romuald Pilet, responsable du collectif Logement du comité régional CGT Bretagne

### 11h30-12h30 Bilan et évaluation du stage

### 12h30-14h Déjeuner

## Encadrant syndical

Stéphane Le Roux  
[stephanecgt56@gmail.com](mailto:stephanecgt56@gmail.com)

## Encadrante universitaire

Noélie Delahaie  
[Noelie.delahaie@ires.fr](mailto:Noelie.delahaie@ires.fr)

## Public concerné

Tout militant.e, mandaté.es CESER

## Contact et renseignements

[Bretagne@cgt.fr](mailto:Bretagne@cgt.fr)

## Lieu du stage

ISSTO  
Place du Recteur Henri Le Moal  
Bâtiment i  
35 043 Rennes  
<https://www.issto.org/nous-trouver>

## Pièces à fournir

Pour le remboursement des frais de déplacement, merci de vous munir d'une copie de la carte grise et de l'attestation d'assurance ou des justificatifs de transports en commun.